

# Thann *La Nouvelle*



## Fête Médiévale

16 et 17 Juillet



Magazine municipal d'information  
N° 3 • Juin 2016

[www.ville-thann.fr](http://www.ville-thann.fr)

L'Atelier *de Frédérique*  
03 89 37 80 30

Sublimez votre image

— COIFFEUR STYLISTE —

IMPRIMERIE  
**publi-h**  
POUR UNE COMMUNICATION EFFICACE



Le spécialiste des bulletins municipaux

Zone d'activités - Rue de la scierie - BP 20194 UFFHOLTZ - 68703 CERNAY cedex  
Tél. 03 89 75 51 43 - Fax 03 89 75 57 00 - [contact@publi-h.com](mailto:contact@publi-h.com)

[www.publi-h.com](http://www.publi-h.com)

Voyager  
**serein**



ZIMMERMANN  
VOYAGES

Séjourner  
**malin !**



Retrouvez nos  
conseillers experts à  
deux pas de chez vous :  
2 rue des Pèlerins  
68800 Thann  
03 89 37 08 04  
[info@voyages-zimmermann.fr](mailto:info@voyages-zimmermann.fr)



[www.lktours.fr](http://www.lktours.fr)

IM 068100023

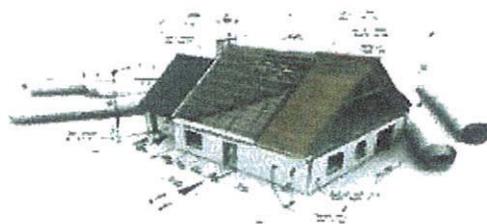
Selectour Afat



Entreprise

**BENSAHA**

Mansour



1, rue Guy de Place  
68800 VIEUX-THANN

Tél./Fax : 03 89 28 29 28

[mansour\\_bensaha@orange.fr](mailto:mansour_bensaha@orange.fr)

BSH heinrich & bsh associés  
CONSULTANTS EN ASSURANCES

L'assureur des Professionnels  
et Entreprises



[contact@heinrichbsh.com](mailto:contact@heinrichbsh.com)

**03 89 38 60 60**

28 Rue Kléber – BP 10076  
68802 THANN cedex

Société immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07008249 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
Autorité légale de contrôle : ACPRI 54 Rue Châteaudun 75009 PARIS

**GASCON** Bâtiment et T.P.

Sàrl au capital de 20 000 €

Travaux privés, Industriels et Publics  
Construction - Rénovation  
Maçonnerie - Béton armé  
Aménagement extérieur  
Voirie - Assainissement - Enrobés  
Travaux Tous Corps d'Etats

Parc d'activités  
444 rue Nicolas Koechlin  
68700 ASPACH-LE-HAUT  
[contact@gascon-btp.fr](mailto:contact@gascon-btp.fr)

Tél : 09 65 28 83 92  
Fax : 03 89 53 58 02  
Port : 06 18 37 67 33



Ville de  
**Thann**



### Comment nous contacter

**En vous rendant à la mairie :** 9 – 11 place Joffre.  
A l'accueil, vous trouverez un cahier de doléances où vous pourrez y noter vos observations ou demandes.

### La mairie est ouverte :

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, sauf en juillet-août de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h.

**Par mail :** [contact@ville-thann.fr](mailto:contact@ville-thann.fr)

**Par courrier :** Mairie de Thann 9-11, place Joffre • 68800 THANN  
**Par téléphone :** 03 89 38 53 00

La ville de Thann dispose également d'un site internet où vous trouverez une multitude de renseignements.  
N'hésitez pas à le consulter à l'adresse [www.ville-thann.fr](http://www.ville-thann.fr)  
Vous pourrez y faire de nombreuses démarches administratives en ligne, sans devoir vous déplacer à la mairie.

## Chères Thannoises, chers Thannois,

Je tiens tout d'abord à remercier très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui œuvrent tout au long de l'année pour notre ville ainsi que les Thannoises et les Thannois qui, ensemble, se sont investis dans la journée citoyenne du 21 mai dernier. Un bel exemple de rencontre, d'échange, de partage et de solidarité.

Comme nous nous y étions engagés, nous sommes allés à la rencontre des habitants de la Ville dans le cadre de différentes réunions publiques. Remarquable moment de démocratie, nous avons débattu, échangé de manière sincère et constructive sur l'évolution et le devenir de Thann. Ce fut également l'occasion de répondre à de nombreuses questions et préoccupations très diverses de nos concitoyens. Des réunions qui se poursuivront au courant des mois de septembre, octobre et novembre.



Lors de ces premières réunions, une question insolite mais légitime nous a été posée au regard des projets engagés : "Avez-vous eu une baguette magique pour inverser la situation financière de la ville ?". Nous aurions certes souhaité bénéficier d'un concours extérieur providentiel, mais la réalité est tout autre.

Le changement de contexte budgétaire que nous avons opéré nous permet de mettre en œuvre plus largement en 2016 le projet pour lequel nous avons été élus. Plusieurs facteurs ont contribué à cette embellie. En effet, nous avons su conjuguer une meilleure maîtrise des dépenses publiques, la vente réfléchie d'actifs immobiliers et la solidarité intercommunale.

Des efforts réalisés aussi par vous, Thannois, et les services de la Ville qui nous accompagnent dans cette dynamique de changement. Ces efforts partagés permettent désormais de récolter le fruit de notre

travail et d'engager d'importants projets : une vingtaine d'opérations seront ainsi lancées cette année pour rendre Thann plus accueillante, plus attractive et plus solidaire.

Entre autres, ce sera la mise en accessibilité des équipements recevant du public, la réfection de la rue du 7 Août et de la rue Kléber, la poursuite des travaux de sauvegarde de la Collégiale, la rénovation de la toiture de l'école du Kattenbach ou encore l'embellissement du Parc Albert 1<sup>er</sup>, projet qui sera ouvert à une large concertation publique.

Au-delà des projets d'investissement, nous continuerons à soutenir le tissu associatif qui participe au rayonnement de la Ville. Un tissu associatif mis encore à l'honneur dans ce magazine communal avec quatre associations qui célèbrent leurs 50 années d'existence.

Thann peut compter sur de nombreuses associations dynamiques qui enflamment la cité par une animation constante. Elles seront encore à pied d'œuvre pour participer aux différentes manifestations que nous organisons comme la Fête de la Musique, la Crémation des Trois Sapins, le Bal du 14 juillet, les Scènes Estivales ou encore les festivités liées aux 500 ans de l'achèvement de la Flèche de la Collégiale.

Ce dernier événement, majeur dans la vie de la cité de Saint-Thiébaud verra, cet été, la ville de Thann se draper de ses plus belles couleurs médiévales.

J'espère vivement pouvoir vous rencontrer à l'une ou l'autre de ces manifestations qui feront battre le cœur de Thann et des Thannois.

Votre maire  
Romain Luttringer

## En couverture,

Fête Médiévale

16 et 17 juillet

Les Guerriers de FAYLAN

## Sommaire



### P.8 • Thann Attractive



### P.10 • Thann Festive



### P.14 • Thann Généreuse



### P.23 • Thann Décalée

Thann La Nouvelle N°3 • Juin 2016

Directeur de la publication :  
Romain LUTTRINGER

Conseil • Conception • Rédaction :  
Auctavia Communication

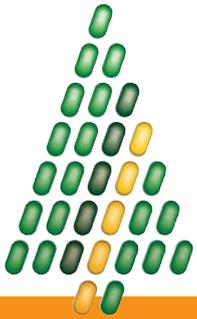
Conception graphique, PAO :  
Studio Noir & Blanc Habsheim

Impression :  
Publi H, certifié imprim'vert  
Papier Couché recyclé 135 g/m<sup>2</sup>  
BLANC CYCLUS PRINT

Crédits photo :  
Ville de Thann sauf mention contraire

La commission remercie toutes  
les personnes ayant participé  
à la réalisation de ce magazine  
et ayant accepté de témoigner  
ou de prêter leur image.

Dépot légal n° 1102



Ville de  
**Thann**

### Principaux indicateurs financiers

#### Budget Section fonctionnement

8 706 035 €

#### Budget Section investissement

4 535 500 €

#### Produits des recettes attendus

##### Taxe d'habitation

1 234 919 €

##### Taxe foncière

1 094 542 €

##### Taxe foncière non-bâtie

31 661 €

# Budget 2016 : l'horizon

Si le budget 2015 visait à redresser les finances de la ville après une année 2014 de transition, le budget 2016 s'apparente à une véritable bouffée d'oxygène dans un environnement financier contraint. 21 opérations d'investissement sont engagées en 2016 pour un montant total de 4 millions d'euros. Comment expliquer cette embellie alors que le spectre de l'austérité planait sur le paysage Thannois ? La raison est multiple et émane notamment d'un effort partagé.

## Trouver de nouvelles marges de manœuvre financière : objectif atteint !

En signant avec la Communauté de Communes le Pacte Fiscal de Solidarité Intercommunale, la ville de Thann a pu faire face à la baisse des dotations publiques.

Les contribuables Thannois ont participé à l'amélioration des comptes de la collectivité sans voir leurs impôts augmentés en 2016.

Le produit du pacte fiscal atteint 626 300 €, participant ainsi au désendettement de la ville et à la réalisation de nouveaux projets. A cela, s'ajoute la recherche d'économie engagée par la ville dans toute son organisation.



Programme pluriannuel Collégiale : 300 000 €

D'importantes économies ont été réalisées avec le concours de tous les agents de la collectivité, permettant ainsi de libérer de nouveaux moyens d'investissement. Plus de 190 000 € d'économies ont été réalisées.

D'autre part, la ville a défini un nouveau montage financier pour la ZAC Saint-Jacques réduisant aussi les dépenses de 120 000 €, avec un nouvel opérateur, Citivia.

Enfin, la vente d'actifs immobiliers d'un montant de 259 000 € contribue à entrevoir l'avenir avec plus de confiance.

Toutes ces actions volontaires ont permis à la collectivité de libérer de nouvelles marges financières capables de proposer un véritable plan d'actions.

## Un budget 2016 ambitieux...

Dans le cadre de ce budget, la ville a tout d'abord souhaité poursuivre son programme pluriannuel d'investissements concernant les travaux de sauvegarde de la Collégiale, la rénovation de la voirie avec notamment la rue Kléber et l'accessibilité des établissements recevant du public.

A cela s'ajoutent les projets inscrits en 2015 et à réaliser en 2016 après les inévitables phases d'études.

Il s'agit notamment de la rénovation du Poste de Police et de l'installation d'un système de vidéoprotection dans des lieux publics.

Les équipements scolaires ont aussi été définis comme prioritaires avec la toiture de l'école du Kattenbach, après avoir déjà rénové l'école du Bungert !

Dans le domaine sportif, les équipements du Centre Sportif Fernand Bourger et du Stade municipal se voient être améliorés.

La rénovation et l'installation d'aires de jeux et de loisirs se poursuivent aussi avec de nouveaux aménagements.

En termes de propreté urbaine, de cadre de vie et de développement durable, la ville a souhaité développer l'implantation de silos enterrés, tout en luttant encore contre les déjections canines.

Les transports doux sont aussi favorisés avec le déploiement d'un plan vélo.



Silos enterrés : 50 000 €

# s'éclaircit



Poste de Police : 140 000 €



Aires de jeux : 47 000 €



Soutien aux associations

## Montant des subventions attribuées

**Relais culturel régional Pierre Schiele :**

290 700 €

**Centre socio culturel :**

405 500 €

**Cercle Saint Thiébaud :**

22 050 €

**Ecole de musique :**

130 000 €

**Associations culturelles et sportives : 125 800 €**

**SDIS : 227 820 €**

(service départemental d'incendie et secours)

L'embellissement du Parc Albert 1<sup>er</sup> apparaît aussi comme un élément fort de ce budget 2016.

Aux opérations d'investissement, il est important d'y associer les actions qui contribuent à renforcer la vitalité de la Cité de Saint-Thiébaud tout en garantissant des services de grande qualité.

L'important programme de manifestations proposé par la ville tant sur le plan culturel que festif, le soutien apporté à l'enfance, aux personnes âgées ou au monde associatif au sens large sont autant d'éléments qui rappellent qu'il fait bon vivre à Thann.

## Et en 2017 ?

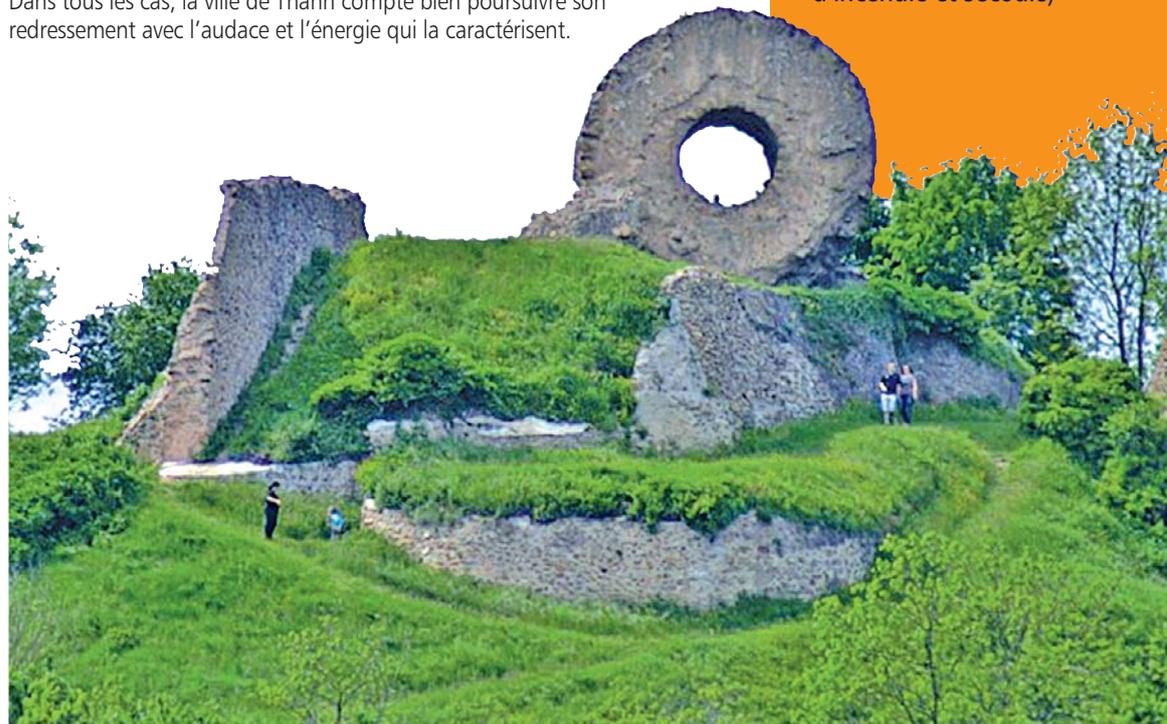
Sera-t-il possible de reconduire un tel budget l'année prochaine ? Difficile de se prononcer sur cette question avec la poursuite de la baisse des dotations publiques ou l'augmentation du fonds de péréquation intercommunal (solidarité imposée vers les communes les plus pauvres).

Parallèlement, il sera difficile de diminuer davantage les dépenses de fonctionnement au risque de diminuer la qualité des services apportés à la population.

Dans tous les cas, la ville de Thann compte bien poursuivre son redressement avec l'audace et l'énergie qui la caractérisent.



Verrière Centre Sportif : 40 000 €



# La sécurité, c'est bien vivre ensemble

**La ville de Thann a décidé de déployer un système de vidéoprotection. Grâce à cet outil, elle compte répondre aux besoins de sécurité et de tranquillité publiques auxquels aspirent tous les Thannois. Non pas que la Ville souffre d'un sentiment d'insécurité mais il a paru nécessaire de se doter d'outils de prévention et de dissuasion modernes, capables de générer plus de quiétude, comme de nombreuses villes-moyennes l'ont fait avant elle.**

Dans les faits, 19 caméras seront installées sur 14 sites différents. Essentiellement placées dans des lieux publics, elles serviront à prévenir les dégradations et à dissuader des personnes malveillantes de commettre des méfaits.

Les images sont enregistrées dans un serveur numérique pendant 15 jours. Durant cette période, et seulement en cas d'incident déclaré, les images peuvent être consultées par la Police.

A ce titre, nous avons demandé à M. Dominique CAUTILLO, Chef de la Police Municipale, de nous apporter son éclairage sur l'implantation des caméras de vidéoprotection à Thann.



**M. CAUTILLO, considérez-vous que l'implantation d'un système de vidéoprotection est un élément favorable à l'évolution de la Cité Thannoise?**

Oui, j'en suis convaincu.

La vidéoprotection est un outil au service des Thannois qui vise à prévenir toute infraction. Autrement dit, c'est un outil de dissuasion au service de la population. Je rappelle très simplement que les biens publics appartiennent à tous les Thannois. Leurs dégradations entraînent souvent des réparations coûteuses. La vidéoprotection permet justement de diminuer les actes d'incivilité.

**Mais, jugez-vous vraiment nécessaire l'implantation d'un système de vidéoprotection à Thann ?**

Oui, absolument. Les cambriolages et les atteintes à la personne ont augmenté à Thann et dans les environs. Là où un système de vidéoprotection a été installé, des résultats probants ont été enregistrés dans la lutte contre la délinquance ou les actes d'incivilité.





**Ne pensez-vous pas que son rôle soit dévoyé à d'autres fins, notamment en ce qui concerne la vie privée des habitants ?**

En aucun cas. Si ces caméras sont installées dans des lieux publics, il n'en demeure pas moins que les parties privées, telles que les habitations situées dans le champ de vision des caméras, seront automatiquement masquées. Le logiciel d'exploitation a été programmé de cette façon.

**Qui peut consulter les images enregistrées ?**

Seulement 4 personnes sont habilitées à entrer dans le local d'enregistrement : le Maire, l'adjoint au Maire chargé de la sécurité, la DGS et moi-même.

Je rappelle que ces images ne peuvent être consultées qu'en cas d'infraction. Imaginer qu'un agent soit installé dans un poste à observer les allées et les venues des Thannoï est une chimère. Nous avons bien d'autres choses à faire.

**Justement, est-ce que ce système sera amené à remplacer les agents de la police municipale ?**

Jamais. Il ne s'agit vraiment que d'un outil au service de la population. Rien ne remplacera le travail de terrain et le contact avec la population.

**Merci de nous avoir apporté ces précisions.**

Merci à vous.

## Le Dispositif Tranquillité Vacances

Comme la gendarmerie, la police municipale est engagée depuis plus de 10 ans dans le dispositif "Tranquillité Vacances". Il s'agit d'un service de sécurisation au bénéfice d'un public qui s'absente pour une certaine durée : l'objectif premier est d'empêcher tout cambriolage.

Dans le cadre de leur mission de surveillance, les policiers peuvent durant leur patrouille quotidienne s'assurer que le domicile d'un Thannoï n'a pas été visité durant son absence.

Si une tentative d'intrusion ou de cambriolage a été constatée, les victimes et les personnes de confiance, résidant à proximité, sont immédiatement prévenues.



Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi comme le remplacement des serrures, l'inventaire des objets volés ou prévenir les sociétés d'assurance.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence en s'adressant directement au poste de police ou à la brigade de gendarmerie. Un formulaire est à remplir permettant aux agents de police ou de gendarmerie d'avoir toutes les coordonnées nécessaires au bon fonctionnement du dispositif.

## ➤ Brève :

### **Demande d'acte administratif : Attention aux sites internet frauduleux**

De nombreux sites internet proposent de vous accompagner dans l'obtention d'un titre administratif officiel, tel qu'un document d'état civil. A la limite de l'escroquerie, ces sites sans scrupules facturent la mise à disposition des documents.

La demande d'acte d'état civil en France, comme pour beaucoup d'autres documents administratifs, est gratuite. Nous vous invitons à consulter le site internet officiel de la ville de Thann, [www.ville-thann.fr](http://www.ville-thann.fr), puis la rubrique démarches en ligne.

En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des services de la mairie. Tél. 03 89 38 53 00

Bien entendu, il est toujours possible d'obtenir un acte d'état civil en s'adressant directement au service citoyenneté de la mairie, pendant les heures d'ouverture de la mairie, ou par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Thann, 9 place Joffre 68800 Thann.

# 8 à Huit, une enseigne nationale à Thann

Depuis le 27 janvier 2016, l'enseigne de supérette "8 à Huit" s'est installée à Thann, grâce à Mme Hasna MASLOUH, une jeune chef d'entreprise.

Le bon goût  
des produits locaux !



Après 10 ans d'activité dans le milieu textile, Mme MASLOUH a repris la COOP de la Place de Lattre, avec trois anciens salariés. Charmée par le cadre historique de Thann et la volonté des édiles d'apporter une nouvelle dynamique au cœur de ville, elle s'est engagée dans ce pari audacieux avec courage et détermination.

C'est vrai que le concept 8 à huit est séduisant pour les Thannois : disposer d'une large gamme de produits de consommation, sur une plage horaire comprise entre 8h00 et 20h00, tous les jours de la semaine y compris le samedi, est une chance, notamment pour les personnes à mobilité réduite et les actifs, particulièrement occupés en journée. Mieux encore, le commerce est ouvert même le dimanche matin de 9h à 12h.

Outre le temps d'ouverture, ce ne sont pas moins de 6 000 références qui y sont proposées. On y retrouve toutes les grandes marques mais aussi des marques du distributeur-partenaire (Carrefour) et des produits du terroir émanant de producteurs locaux.

En franchissant les portes du 8 à Huit, vous apprécierez le confort d'achat, l'habillage du magasin avec ses couleurs tendances et l'ambiance régnant dans la supérette, particulièrement chaleureuse.

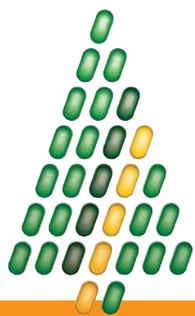
A la question : "Pourquoi faire ses courses au 8 à Huit ?", la gérante nous répond sans hésiter : "Pour la variété des produits, leur fraîcheur, la cuisson du pain (3 fois par jour) et surtout la qualité de l'accueil." Comme elle aime à le dire, la proximité chez 8 à Huit, c'est plus qu'un service, c'est un art de vivre !

La clientèle ne s'y trompe pas. Elle est au rendez-vous.



## Le Rotary soutient les jeunes entrepreneurs

Récemment, le Rotary Club de Thann sous la houlette de son président Christian Andreani, a soutenu de jeunes entrepreneurs par le biais du réseau Etincelle. Créé aux Etats-Unis, ce dispositif s'adresse aux jeunes sans qualification qui souhaitent créer leur activité professionnelle. Avec le concours de la Mission Locale Thur-Doller et après 60 heures de formation, 11 jeunes de 16 à 23 ans ont pu présenter des projets d'entreprises à la mairie de Thann, devant un jury composé d'élus et de spécialistes du monde de l'entreprise. Ces derniers ont apprécié la qualité des projets et les ont fortement encouragés à concrétiser leurs rêves.



## COMMERCES

### Ouvertures

#### La Casa Russo

49 rue Gerthoffer  
M. et Mme RUSSO  
Pizzeria

#### Le Boudoir Créatif

17 rue de la 1<sup>ère</sup> Armée  
Mme Rachel MEYER  
Bijoux-loisirs créatifs

#### l'Îlot Bonbon

70 rue de la 1<sup>ère</sup> Armée  
M et Mme DUPAYAGE-ROUPLY  
Confiserie

#### Le Royaume Princesse

27, rue de la 1<sup>ère</sup> Armée  
Mme Mélissa GRAEHLING  
Institut de Beauté-Onglerie-  
Esthétique

#### Le Café de l'Engelbourg

2 rue de Marsilly  
M. et Mme SPIESER  
Bar Terrasse

### Reprises

#### 8 à Huit

(anciennement Coop)

Mme Hasna MASLOUH  
Supérette

#### Coiffure Style et Harmonie (Gibo)

Mme Doris BURGLIN  
Coiffure

#### Régine rideaux By Caro (Régine rideaux)

Mme Caroline BINKLI  
Décoration Ameublement

#### Chez Manu

(Palais des Viandes)

Emmanuel GRANDGIRARD  
Boucherie

### Fermeture

Peau de Pêche,  
esthétique

# Marché hebdomadaire et de printemps

Pour favoriser une nouvelle dynamique du marché hebdomadaire, la Ville a décidé de proposer une nouvelle politique tarifaire d'abonnement. Ces prix incitatifs ont vu 45 commerçants non-sédentaires s'abonner au cours de ces six premiers mois de l'année. Par ailleurs, la disposition du marché repensée au courant de l'année 2014 a permis de mettre en place un espace convivial dont les associations ou écoles Thannoises peuvent disposer gratuitement.



### L'espace convivial, pour vous

Cet espace a été utilisé 26 fois en 2015 sur les 50 semaines du marché. Il permet de vendre des gâteaux, des boissons pour subventionner des voyages scolaires ou des projets associatifs. Certaines associations peuvent aussi en profiter pour promouvoir leurs activités et trouver de nouveaux membres ou bénévoles. Si vous souhaitez disposer de cet espace, il suffit de le réserver auprès de Gabrielle SCHOEN du service commerce

(mail : g.schoen@ville-thann.fr ou tél. 03 89 38 53 08).

Toujours soucieuse de développer ce lieu de rencontres incontournable du paysage Thannois, la municipalité y a organisé le 7 mai dernier le marché aux fleurs.

L'association des commerçants non-sédentaires du marché anime également le site à différentes périodes de l'année : lors de la traditionnelle fête des mères, à l'épiphanie pour la galette des rois ou à l'occasion de la tombola de Noël. Un groupe



réfèrent commerçants-élus-services de la Ville a également été créé pour favoriser des relations étroites avec les différents acteurs.

### Marché de Printemps, une première réussie

Au lendemain de son élection, conformément à ses engagements, le maire de Thann avait indiqué vouloir redynamiser la ville en créant de nouveaux événements.

C'est chose faite aussi avec le 1<sup>er</sup> marché de printemps. Les 19 et 20 mars, parallèlement à l'animation de la chasse aux œufs, le cadre du parc Albert 1<sup>er</sup> et du Relais Culturel a accueilli 40 exposants et différentes animations.

Les 2 500 personnes ayant participé à cet événement ont apprécié les stands des créateurs, des commerçants et des associations. Véritable manifestation familiale, les parents et les enfants auront apprécié les ateliers mandalas ou la possibilité de faire des balades à poneys. Vu le succès rencontré, le marché de printemps sera reconduit les 8 et 9 avril 2017 et enrichi de nouvelles surprises.



## Observatoire du commerce

La ville s'est dotée d'un observatoire du commerce et de l'artisanat afin de suivre l'évolution de l'activité économique de proximité et pour mieux accompagner les porteurs de projets. Véritable outil d'aide à la décision, il permet de mieux appréhender les problématiques liées à ce secteur d'activité.

Ainsi, l'observatoire du commerce fait apparaître que la dynamique d'ouverture de 2015, avec les meilleures statistiques (ouverture-fermeture) depuis 12 ans, semble se poursuivre en 2016. Pour rappel, la ville de Thann a connu l'an dernier 12 ouvertures de commerces contrebalançant 5 fermetures. Depuis le début d'année, 5 ouvertures ont déjà eu lieu pour une seule fermeture. En l'espace de deux ans, ce n'est pas moins de 17 ouvertures de commerces qui ont été enregistrées dans la cité de Saint-Thiébaud. Un élan particulièrement positif qui semble aussi se confirmer du côté du marché hebdomadaire place du Bungert.

# 500 ans de la flèche, un évènement riche en animations

En 2016, la ville de Thann fêtera les 500 ans de l'achèvement de la flèche de la Collégiale Saint-Thiébaud. Tout au long de l'année, de nombreux événements sont prévus : conférences, expositions, cycle cinéma ou encore l'édition d'ouvrages.



Les festivités ont déjà débuté par une première conférence d'Edouard Heinrich sur les travaux réalisés et à venir, suivie d'une conférence d'André Walgenwitz, portant sur l'Année 1516. Si le passage du Prince Albert de Monaco fut remarqué, le temps fort des festivités se déroulera les 16 et 17 juillet avec l'organisation d'une fête médiévale, prenant pour cadre la Collégiale. La Ville, avec la participation de l'ACTE, des Bâisseurs, des Comédiens de Saint Théobald, des archers de la Thur et du centre Socio Culturel proposeront une multitude d'animations pour permettre aux visiteurs de s'imprégner du quotidien thannois, à l'époque médiévale.

Les places Joffre et Saint-Thiébaud seront les principaux théâtres des festivités. Les guerriers de Faylan et Historica Tempus présenteront des démonstrations de combats. Ils proposeront aussi des découvertes de la vie médiévale sous des tentes aménagées pour la circonstance.

Dans les 20 échoppes disposées autour de la Collégiale, les visiteurs pourront trouver calligraphe, herboriste, magiste, ingénieur de guerre, potier, tonnelier, ciergeur, vannier, sabotier, tavernier, cordier, forgeron, fileur, enlumineur, tailleur de pierre, maréchal-ferrant, marchands de fromage, de biscuits et de miel. Certains professionnels animeront même des ateliers.

Pour les enfants, des balades en poneys et jeux anciens en bois seront mis à leur disposition gratuitement. Des spectacles vivants prendront place sur la scène avec des saynètes, proposées par les comédiens de Saint-Théobald et les Bâisseurs. La troupe bas-rhinoise des Acroballes déambulera en échasses et pratiquera des tours de jonglerie. La manifestation festive s'achèvera en apothéose par un spectacle de feu.

Il ne faudra pas oublier durant ce week-end de participer aux montées au clocher ou encore à la messe thématique des chants grégoriens chantés par les Tinoniers le dimanche à 10h à la Collégiale. Vous apprécierez aussi les nombreuses expositions se tenant à la médiathèque et à l'Hôtel de Ville. Enfin, pour festoyer comme il se doit, la cuisine d'antan sera mise à l'honneur.

Des menus d'époque agrémenteront ces deux journées exceptionnelles.

## Scènes estivales 2016, un programme copieux



L'année 2015 fut un premier essai pour les scènes estivales. Fort de cette première expérience réussie, la municipalité a décidé de reconduire la manifestation en proposant des soirées à thème. Le 23 juillet, première soirée avec les Barg alm Krainer, une vraie soirée alsacienne où des tartes flambées et du vin blanc seront proposés. Le 30 juillet, ce sera le tour des Warriors de monter sur scène avec une soirée Rock. Le 6 août, l'association Thannoise, Sorisaya proposera une soirée africaine, avec un repas à thème au rythme des percussions.

Pour clôturer cette soirée, le Parisien Wilson Nzi viendra jouer du youkoulélé et des chants camerounais. Le 20 août, la soirée sixties sera de retour. Cet évènement avait attiré plus de 400 personnes l'été dernier.

Pour finir l'été en beauté, la municipalité proposera une soirée Jazz avec le All Jazz quartet, un groupe haut-rhinois dont la réputation n'est plus à faire.

# Le projet du Parc Albert 1<sup>er</sup>

## Stop aux contre-vérités !

**Le Parc Albert 1<sup>er</sup> qui doit son nom au roi des Belges, particulièrement héroïque lors de la Grande Guerre, a été aménagé en 1924. Ce parc public est apprécié de tous pour ses allées ombragées, reliées entre elles par de petits ponts enjambant un paisible ruisseau. Incitant à la flânerie, il offre aussi la possibilité aux jeunes enfants de s’amuser sur différentes aires de jeux.**

Il fait partie du patrimoine Thannois, au même rang que les vestiges du Château de l’Engelbourg. Aussi, lorsque la ville a décidé d’engager une réflexion d’aménagement d’ensemble visant à embellir le site, certains s’en sont inquiétés, cédant aux folles rumeurs. Aussi, il nous a paru nécessaire de rétablir certaines vérités.

### Vrai ou Faux

**Le projet d’aménagement du Parc Albert 1<sup>er</sup> est abouti et les décisions ont été prises quant à la réalisation des travaux.**

**Faux.** La ville s’est adjugée les services de l’Agence de Développement et d’Urbanisme du Haut-Rhin pour engager une réflexion globale sur la valorisation du site. Le projet sera soumis à l’approbation des Thannois par une présentation publique.

**Le projet d’aménagement du Parc Albert 1<sup>er</sup> prévoit un accès limité au public, selon des plages horaires définies.**

**Faux.** Si le Parc Albert 1<sup>er</sup> doit être fermé au public, ce n’est que pour des questions de sécurité liées à de fortes intempéries (vents violents), rendant sa fréquentation risquée. De fait, si un accident devait arriver, malgré la diffusion de consignes de sécurité, la responsabilité de la ville serait engagée.

**Le projet d’aménagement du Parc Albert 1<sup>er</sup> prévoit l’implantation d’une clôture.**

**Vrai.** Pour des questions de sécurité, liées notamment à la fréquentation du parc par de très jeunes enfants, l’idée d’une clôture s’intégrant parfaitement au paysage a été envisagée.

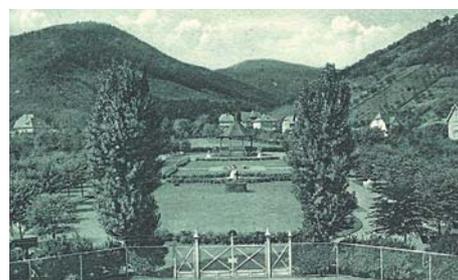
**Seule la question de la sécurité prime dans ce projet.**

**Faux.** Il s’agit d’un projet d’ensemble qui englobe sur plusieurs tranches de travaux, l’aménagement du Parc Albert 1<sup>er</sup>, en conservant sa conception actuelle tout en procédant à son embellissement.

L’idée d’installer un kiosque à musique, en lien avec l’école de musique toute proche a aussi été avancée. D’autre part, ce projet prévoit l’aménagement d’un parking à vélo, ainsi que l’installation des réseaux d’eau et d’électricité permettant la tenue de grandes manifestations.

**Le kiosque à musique sera essentiellement ouvert à l’école de musique ?**

**Faux.** Le kiosque à musique sera ouvert à tous les Thannois qui souhaitent faire vivre ce site remarquable. Une attention particulière sera apportée aux porteurs de projets associatifs qui souhaitent contribuer à l’animation de la ville.



Le parc au début du siècle dernier, déjà clôturé.



## Animations • Sorties

**25/06/2016****50<sup>e</sup> anniversaire du Rugby Club****Thann**

Stade de Rugby

**25/06/2016****Fête du Sport****Thann** • 14h – 18h

Centre sportif et Stade municipal

La Ville de Thann

**30/06/2016****Crémation des 3 Sapins  
Animations, feu d'artifices****Thann**

De 14h à Minuit

Fête liée aux origines légendaires de la fondation de la ville de Thann.

Le 30 juin de chaque année, cette fête commémore la création de la ville de Thann, en 1161. Au cours d'une halte en forêt, le serviteur de l'évêque de Gubbio (Italie) ne parvint plus à arracher du sol son bâton dissimulant la relique de son maître. 3 lumières brillèrent au-dessus de 3 sapins et le comte de Ferrette décida d'élever une chapelle.

Place de l'Hôtel de Ville  
Gratuit

La Ville de Thann

**09/07/2016****Journée des Commerçants  
sans vitrine**

Place du Bungert, organisée par la ville de Thann. Venez découvrir les commerçants, artisans thannoises qui ne disposent pas d'un local en ville.

**Du 11/07/2016 au 29/07/2016  
et du 16/08/2016 au 19/08/2016**  
**Animations Juillet/Août**

**13/07/2016****Bal du 14 juillet****Thann** • 20h

Bal, petite restauration et feux d'artifices

Parc Albert 1<sup>er</sup> Gratuit, organisé par la ville de Thann**16-17 juillet****Fête médiévale****dans le cadre du 500<sup>e</sup> anniversaire de l'achèvement de la flèche.**

Au centre-ville

**19 juillet au 18 septembre 2016**  
**"Patrimoines en devenir"**

Rétrospective à l'occasion des 20 ans de la Fondation du Patrimoine

Les mardis et jeudis de 15h à 18h (visite libre)

La synagogue de Thann  
7 rue de l'étang**Le 31 juillet****Marché aux puces du Rugby**

Place du Bungert

## Scènes Estivales

**23 juillet :****Scène estivale sur la place Joffre**19h à 23h : **soirée alsacienne avec les barg alm krainer****30 juillet :****Scène estivale sur la place Joffre**

19h à 23h :

**soirée rock avec les Warriors****6 août :****Scène estivale sur la place Joffre**19h à 23h : **soirée africaine avec Sorisaya et Wilson Nzié**

26 août : All Jazz Quartet

**20 août : Scène estivale sur la place Joffre**

19h à 23h : soirée Sixties

**26 août : Scène estivale sur la place Joffre**

19h à 23h : soirée Jazz avec All Jazz Quartet

## Vins et saveurs des terroirs

**12 au 15 août : Thann**

06 15 11 82 54

Dégustation, restauration, ambiance fête des rues, exposition, jeux, buvette, animation musicale à 21h.

**Le vendredi et samedi**Visite guidée du vignoble  
Concours de kougelhops.

Vente de produits et vins de terroirs.

Place Modeste Zussy

Entrée libre

Rugby Club de Thann

**du 16 août au 19 août :****Animation été 2016 enfance jeunesse****De septembre à décembre****Activités de découverte****Thann**

Du lundi au samedi, après l'école

Installations sportives et éducatives thannoises

**03/09/2016****Festif'Thann 7****Thann****A partir de 18h30**

Soirée de concerts pour les jeunes puis animation DJ. Restauration sur place. Cinq groupes et un DJ se succéderont sur scène, avec toujours cette idée de donner la chance aux jeunes groupes du secteur de s'exprimer dans d'excellentes conditions et devant un large public, mais aussi de les impliquer dans l'organisation même du spectacle.

Parc Albert 1<sup>er</sup> • Entrée libre

Le service Education jeunesse et sport de la ville de Thann.

**14/09/2016****Braderie annuelle****Thann** • 7h – 19h

Tous les ans, au centre-ville de Thann, le deuxième mercredi de septembre se déroule la grande braderie organisée par l'ACTE.

Centre-ville

Entrée libre

**Dimanche 20 novembre****La compagnie AMARANTE**

16h45

Cercle Saint-Thiébaud  
Spectacle familial destiné particulièrement aux enfants.

Tarifs :

Enfants moins de 14 ans : 3 €

Parents : 6 €

Gratuit pour les grands parents qui sont accompagnés par leurs petits enfants !

**10 au 18 septembre sur le site de l'Engelbourg**

**Spectacle sons et lumières :**  
Edward aux mains d'argent  
par les Bâisseurs

**19 et 20/09/2016**

**Journées du Patrimoine**

**Thann**

A partir de 14h  
Entrée libre et visites guidées  
de plusieurs monuments de la ville,  
animations... Programme spécial  
disponible à l'Office de Tourisme.  
Centre historique  
Entrée libre  
Organisées par la ville de Thann

**08/10/2016**

**Jour de la Nuit**

Contes, exposition, observation des  
étoiles et balade nocturne organisée  
par la ville de Thann  
Place du Bungert et environs

**Du 24/10/2016 au 28/10/2016**

**Semaine d'animations Toussaint**

Centre sportif Fernand Bourger

**Du samedi 29 octobre au  
dimanche 6 novembre 2016**

**"Du Patchwork à l'Aquarelle"**

Réalisations de patchworks  
par le groupe animé  
par Mme Jacqueline Schittly  
Aquarelles de Mme Françoise  
Mettler

Au Musée des Amis de Thann  
24, rue St Thiébaud  
De 14h à 18h • Entrée libre

**25/11/2016 au 24/12/2016**

**Noël au Pays de Thann-Cernay**

Marché de Noël expositions,  
animations  
**Thann**

03 89 37 96 20

**Tous les jours.**

De nombreux chalets situés autour  
de la Collégiale et au centre-ville  
vous permettront de vous  
imprégner de la magie de Noël.  
Des expositions et animations  
compléteront le Marché de Noël  
durant toute la période.



Place Joffre, Place Saint-Thiebaut  
et Place de Lattre.

La Communauté de Communes en  
partenariat avec la ville de Thann  
et l'Office de Tourisme

### Cérémonies patriotiques

**11/11/2016**

**Cérémonie de l'Armistice 1918**

**Thann**

03 89 38 53 00

Matin

Cérémonie patriotique  
Monument aux morts Ville de  
Thann

**05/12/2016**

**Cérémonie de la Libération  
de Thann en 1944**

**Thann**

03 89 38 53 00

18h

Cérémonie patriotique  
Au monument aux morts  
Ville de Thann

### Expositions

**Exposition Musée :**

**du 21 mai au 30 septembre**

"Comment les artistes voient  
la Collégiale"

**Exposition Médiathèque :**

**16 juillet au 3 septembre**

Photographies du GAP et travaux  
des écoles primaires et du lycée  
Scheurer Kestner

**Exposition Synagogue :**

**04/09/2016**

"La sauvegarde de l'héritage juif  
en Alsace"

A l'occasion de la Journée  
Européenne de la Culture Juive  
Exposition de 10h à 15 heures  
Visite libre

**Expositions Hôtel de Ville :**

**Du 24 juin au 13 juillet**

Exposition Rugby Club de Thann

**Du 16 juillet au 31 juillet**

Photos et peintures de la Collégiale  
par Norbert Hecht  
et Jean-Louis Schmitt

**du 8 août au 25 août**

**Peintures abstraites  
par Josette Claudel**

**À partir du 25 novembre**

**dans le cadre de Noël,**  
Exposition d'automates, le village  
des Lutins

### Concerts à la Collégiale

**24 juillet**

**Festival d'Orgue, concert  
délocalisé de Masevaux  
"toucher le ciel"**

Ksang les voix à suivre à 17h



**Du 16 au 24 août**

**Semaine Chantante par les  
Chœurs des rives de la Thur**

**24 août**

**Concert final de la semaine  
chantante • 20h**

**26 novembre**

**Messe Saint-Hubert • 19h**

**27 novembre**

**Concert par les Chœurs des rives  
de la Thur • 20h**

**3 décembre**

**Concert de l'ensemble vocal du  
Pays de Thann • 20h**

**4 décembre**

**Concert des petits chanteurs de  
Guewenheim • 16h**

**10 décembre : Concert de la**

**chorale de l'amitié et de  
l'orchestre d'accordéons • 20h**

**11 décembre : Concert de la**

**paroisse catholique • 16h**

**17 décembre : Concert des petits**

**chanteurs de Thann • 20h**

**18 décembre : Concert de la**

**Paroisse Catholique • 16h**

### Programme au Relais culturel

**24 et 25/06/2016**

**Dance Floor**

RDV musicaux et théâtraux :

**14/06/2016**

**Spectacle du Collège Faesch**

**29/06/2016**

**Atelier théâtre**

du Lycée Scheurer-Kestner

**1<sup>er</sup> juillet**

**Y a pas que le rugby dans la vie**

A 20h dans le cadre des 50 ans  
du Rugby Club de Thann  
Renseignements : 06 52 40 35 64

**5 juillet**

**Cycle cinéma "renaissance"**

Roméo et Juliette • 20h

**11 octobre**

**1492 : Christophe Colomb • 20h**

**25 octobre**

**La kermesse héroïque • 20h**

**6 décembre :**

**Concert de la Saint-Nicolas**

par l'Ecole de Musique

**Marché des producteurs**

**Thann**

Après-midi

Tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mercredis  
du mois • Place Joffre

**Marché hebdomadaire**

**Thann**

Tous les samedis matins

Place du Bungert

Tous les mercredis matins

Parking du Stade



**Toutes les informations sur  
[www.hautes-vosges-alsace.fr](http://www.hautes-vosges-alsace.fr)**

## Projets

### **Journée Citoyenne**

## Journée Citoyenne, vous dire Merci !



Le 21 mai dernier, près de 185 Thannoïses et amis de la Cité de Saint-Thiébaud se sont mobilisés pour embellir la ville. Qu'ils en soient sincèrement remerciés ! Encadrés par des agents municipaux ou des élus, ils ont notamment désherbé le jardin médiéval, peint des murs d'écoles, créé des bancs sur la piste cyclable, effectué des plantations au Parc Albert 1er ou des travaux de menuiserie à la maison paroissiale. Faisant preuve de dévouement et parfois de courage devant la difficulté, ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour la cause publique et le bien commun.  
**Bravo à tous les participants !**

## Engelbourg, les travaux se poursuivent

Si la ville de Thann tire sa beauté de son patrimoine historique, elle le doit notamment aux vestiges du château de l'Engelbourg, qu'elle se doit de valoriser. Pour ce faire, la ville s'appuie sur l'action menée par les chantiers internationaux de jeunes volontaires et les chantiers d'insertion, avec le concours de l'entreprise Patrimoine et Emploi. Accompagnée par l'architecte Jean-Louis ISNER et sous le contrôle du Pôle Archéologique Interdépartemental Rhénan, la Ville a récemment dégagé le tracé de la fausse braie et consolidé la série de tours rondes. La prochaine étape consiste à conforter le mur Sud du logis, visible du centre-ville.



## Rues Kléber et du 7 Août, d'importants travaux sont prévus



A partir d'une étude de sécurisation de la voie publique, la Ville a décidé de lancer un programme de rénovation des voiries pour la rue du 7 Août et une partie de la rue Kléber. La géométrie des carrefours sera améliorée et les places de stationnement seront mieux insérées. Dans la réflexion d'aménagement, une attention particulière a été portée à la sécurité des piétons et à l'accessibilité des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite. Ce plan d'aménagement prévoit aussi une nouvelle signalisation. La ville de Thann est accompagnée par le Conseil Départemental dans le financement de cette opération d'envergure. Le démarrage des travaux est prévu au courant de l'été pour s'achever d'ici la fin de l'année.

## Au tour de l'École du Kattenbach

Après avoir réalisé d'importants travaux de rénovation de l'école du Bungert, la ville a décidé de s'atteler à la réfection de la toiture de l'école maternelle du Kattenbach. L'étude de faisabilité lancée l'automne dernier a révélé la complexité de la tâche. Il s'agira d'effectuer une réfection complète de la toiture. Sont concernés tant les travaux de zinguerie que de menuiserie.

## Le Poste de Police en rénovation

A son origine, le Poste de Police Municipale a été installé dans l'ancien octroi et corps de garde construit en 1829, suite à la démolition de la "Porte du Rhin". N'étant plus fonctionnel et trop vétuste, il nécessitait une profonde rénovation pour améliorer les conditions d'accueil du public. Offrant davantage de discrétion, il améliorera aussi les conditions de travail des agents avec l'aménagement de bureaux et de nouveaux vestiaires.



Si les travaux ont démarré en mars dernier, ils devraient s'achever au courant du mois de septembre. Les policiers municipaux devraient emménager dans leurs nouveaux bureaux au courant du mois d'octobre. Durant la période des travaux, le public est accueilli au centre administratif.

## Le PLU, point d'étape

En 2017, le Plan Local d'Urbanisme remplacera le Plan d'Occupation des Sols réglementant l'usage des terrains urbains, ruraux et naturels de la ville. Rassemblant les perspectives d'aménagement futur pour les 10 prochaines années, le PLU est accompagné d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable, récemment validé.

Après avoir réalisé les phases d'études et le PADD avec le soutien de l'Agence d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR), il reste à élaborer le règlement du PLU et le plan de zonage.

Lorsque le projet de la ville sera finalisé, les services de l'Etat et les partenaires seront consultés (Conseil Départemental, Syndicat Mixte du Pays Thur Doller ...). Au sortir de cette consultation, l'enquête publique sera lancée.

Engagée depuis près de deux ans, cette réflexion est propice au débat public sur l'avenir de la ville de Thann. Tous les éléments du PLU sont consultables sur le site Internet [www.ville-thann.fr](http://www.ville-thann.fr) ou en mairie. De même, un registre est mis à la disposition du public. N'hésitez pas à faire part de vos remarques.

### Entretien courant

## Travaux réalisés

Différents chantiers d'entretien ont été réalisés au cours de ce premier semestre de l'année 2016 permettant dans différentes rues de la ville d'améliorer encore les conditions de circulation et de stationnement.



Ils ont souvent été réalisés en régie ou avec l'appui d'entreprises. La rue de la 1<sup>ère</sup> Armée a ainsi été rénovée. Les pavés sur la bande de roulement ont été supprimés et deux places de stationnement ont été créées. La rue du Coteau a subi une cure de rajeunissement avec la pose d'enrobés.

Par ailleurs, un nouvel enrobé a été installé sur l'aire de jeux du quartier Schuman.

## Travaux à venir

Des travaux de marquage au sol, doublés de travaux d'éclairage public sont prévus sur la RN66.

## ➤ Brève :

### Des nouveaux conseillers délégués

Le 21 mai dernier, lors du dernier Conseil Municipal, 2 conseillers délégués ont été nouvellement désignés par l'assemblée délibérante. Charles BRODKORB a été confirmé dans ses fonctions de Conseiller délégué des grands travaux hors régie. Il sera accompagné de Michèle MARCHAL, Conseillère déléguée au fleurissement et à la jardinerie ainsi que de Marie-Laure BRAESCH, Conseillère déléguée à la forêt et à l'environnement. Il est à noter que si la répartition des indemnités évolue, le montant global attribué, 9239.84 €, ne change pas.

## Portrait de Laidi HERIDA

Dans notre traditionnelle rubrique dédiée au personnel de la ville de Thann, nous avons voulu vous présenter un homme au service de la propreté publique, Laidi Herida. Vous devez le connaître : il arpente les rues de la ville aux commandes de la balayeuse. Responsable de l'unité logistique/propreté urbaine, il a proposé un nouvel aménagement des horaires de son unité permettant d'améliorer les services apportés à la population.



Après une carrière réussie dans le domaine du transport routier, il intègre en 2009 les services techniques de la ville de Thann, répondant à un appel à candidature. Rapidement séduit par l'esprit de camaraderie et de solidarité qui règne aux ateliers municipaux, il souhaite progresser. Passant les concours de la fonction publique avec succès, il évolue professionnellement pour devenir chef de service.

Laidi HERIDA aime partager et décide d'intégrer le comité technique paritaire (la représentation du personnel). Force de proposition naturelle, il est désigné pour engager une réflexion sur la définition d'un nouveau plan d'aménagement horaire des ateliers municipaux, durant la période estivale. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail du personnel et de réaliser des économies d'énergie tout en offrant un meilleur service à la population.

Les propositions faites par M. HERIDA ont reçu l'aval de sa hiérarchie et le système a pu être expérimenté au courant de l'été 2015. Les résultats probants de cette expérience ont été validés par le comité technique paritaire et le nouveau plan d'aménagement horaire s'est vu inscrit dans le règlement intérieur de la ville.

La nouvelle organisation permettra ainsi aux agents d'effectuer l'ensemble de leurs tâches sur une amplitude horaire continue.

La satisfaction est d'autant plus grande pour M. HERIDA que la Communauté de Communes de Thann-Cernay a envisagé de s'appuyer sur ce nouveau modèle de gestion du temps pour ses services techniques.

## Une politique d'insertion exemplaire

L'insertion par le travail dépasse le cadre social. C'est permettre à des personnes de recouvrer un emploi et de retrouver une forme de dignité, après notamment un accident de la vie.

C'est aussi permettre à des jeunes sans expérience professionnelle d'obtenir un premier emploi et des ressources financières. La ville de Thann a décidé d'être exemplaire dans ce domaine, en intégrant dans ses effectifs des agents, par le biais de deux dispositifs distincts : le contrat aidé et le service civique.

### Le contrat aidé

Afin d'agir en faveur de l'emploi et de favoriser la réinsertion de personnes en décrochage avec le marché du travail (chômeurs de longue durée, personnes non qualifiées, bénéficiaires du RSA), la Ville de Thann a recruté cinq personnes en contrat aidé, depuis l'année 2015.

Ces contrats de travail aidés sont des contrats valables pour une durée de 6 à 24 mois.

Les personnes bénéficiaires de ce type de contrat ont été affectées à l'entretien des bâtiments communaux, à la propreté urbaine, à l'épicerie sociale et dans les écoles.

### Le service civique

La Ville de Thann développe aussi le service civique, dispositif phare pour la politique d'emploi des jeunes et la lutte contre le décrochage scolaire.

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général destiné au 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.

Accessible à tous, sans condition de diplôme, le service civique est indemnisé. Ce dispositif présente de nombreux intérêts pour les jeunes qui acquièrent de nouvelles compétences tout en définissant un nouveau projet professionnel.

Pour sa part, la Ville de Thann a accueilli deux volontaires : il leur a été proposé de participer à la sensibilisation culturelle des enfants des écoles primaires et maternelles, en accompagnant les enseignants de l'école de musique.

## > Le saviez-vous ?

### Le service logistique/propreté urbaine



L'équipe est composée de 6 agents. Elle est chargée du nettoyage des voiries et des espaces publics. Les agents assurent également un rôle de médiation avec les usagers (informer le public des règles de propreté) tout en prévenant les incivilités (dépôt d'ordures sauvages, déjections canines).

A ce titre, 600 kg de déchets sont récoltés chaque semaine dont 100kg de dépôt sauvage et 50kg de déjections canines.



## Thann, plus beau détour de France !

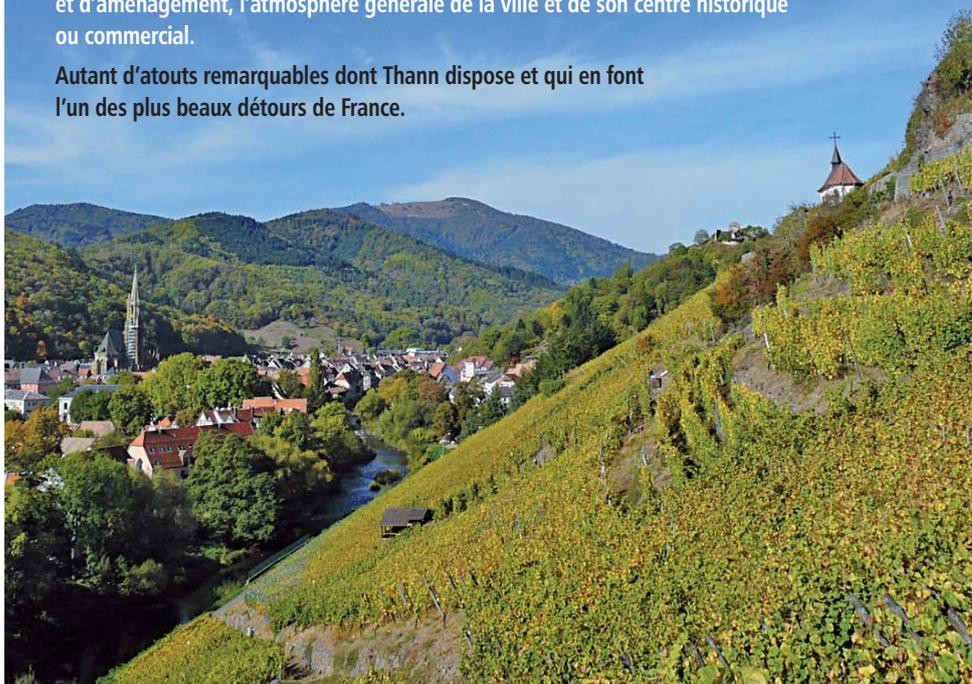
Les Thannois ont certainement remarqué qu'un logo intitulé "les plus beaux détours de France" figuraient sur des panneaux de la ville, flyers et autres moyens de communication. Nombre d'entre eux s'interrogent sur ce label touristique et il nous a paru nécessaire d'apporter des précisions.

C'est à la fin de l'année 1998, à l'initiative de M. Jean-Jacques DESCAMPS et de la ville de Loches, que 32 petites villes se sont regroupées pour constituer ce réseau des Plus Beaux Détours de France. Il s'agissait alors de proposer une offre touristique cohérente permettant de découvrir la diversité du territoire français, notamment en dehors des zones les plus fréquentées qui concentrent près de 80% des visiteurs.

Aujourd'hui, l'association, forte de 104 communes, est répartie dans toutes les régions de France et dans 71 départements. Toutes ces communes obéissent à un cahier des charges spécifique et font l'objet d'un audit périodique d'évaluation. Plus qu'un label, la marque "Plus Beaux Détours" doit donc être considérée comme une appellation contrôlée qui s'efforce de garantir aux visiteurs que le détour en vaut la peine. Thann a intégré le dispositif depuis 16 ans. Chaque année un bilan est réalisé lors d'une assemblée générale, des conseils sont prodigués en matière d'évolution touristique et des audits qualités sont même entrepris ponctuellement. Ce rendez-vous annuel s'est déroulé cette année le 21 mai dans la commune de Saint-Galmier. Gilbert STOECKEL, adjoint au Maire, a représenté la municipalité.

Si ces jolies petites villes ont chacune leurs charmes, elles présentent des caractéristiques communes qui font la cohérence du réseau : le nombre d'habitants, compris entre 2.000 et 20.000, l'intérêt du patrimoine architectural et immatériel, l'animation de la Cité, l'identité artisanale et gastronomique, la capacité d'accueil, la dynamique de développement et d'aménagement, l'atmosphère générale de la ville et de son centre historique ou commercial.

**Autant d'atouts remarquables dont Thann dispose et qui en font l'un des plus beaux détours de France.**



## La cabane du Rangen

**Vous l'avez sûrement remarquée ! Elle domine la ville de Thann depuis le Rangen. Façonnée à partir de sapin Douglas originaire des Vosges, la cabane est ouverte à tous les promeneurs qui parcourent le chemin Montaigne. Cet abri à colombage contribue à valoriser le vignoble du Rangen, un élément exceptionnel du patrimoine thannois.**



Si la charpente a été montée de façon traditionnelle, sans clous, la toiture sera couverte de tuiles datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Le tout repose sur un soubassement en grès favorisant une intégration paysagère particulièrement réussie.

L'initiative, nous la devons à Eugène SCHNEBELEN, viticulteur thannois et Président du Syndicat Viticole de Thann et Environs. Par cette réalisation, il a voulu offrir aux touristes et aux passionnés du vignoble thannois, une réplique de la cabane qui abritait jadis les gardiens du Kattenbach. Il sera possible tant de s'y abriter que de s'y restaurer, une table et des chaises seront mises à la disposition des promeneurs.

## > Le saviez-vous ?

La ville de Thann vient aussi d'être distinguée par le célèbre Guide Vert Michelin, avec l'attribution d'une étoile, classant la Cité de Saint-Thiébaud comme ville intéressante. Belle récompense eu égard à notre patrimoine historique et des nombreux efforts visant à embellir notre cadre de vie.

# Des associations fêtent leurs 50

## Le Tennis Club de Thann : un club de cœur

Le Tennis club de Thann va fêter cette année ses 50 ans, le week-end du 17/18 septembre. Après être né une première fois en 1932, le club s'était endormi à l'aube de la guerre, puis s'était réveillé et avait pris son réel envol en 1966. Développé à l'initiative de ses présidents emblématiques, MM. Edouard HEINRICH, Jean KLAPUCH et Michel HIRSPIELER, ce club est le 8<sup>e</sup> du département par le nombre de licenciés (260). Depuis 2012, il est présidé par Serge HOLL, dynamique président qui a souhaité poursuivre l'action de démocratisation engagée par ses pairs. Il est notable de constater que depuis 1969, seuls 4 hommes se sont succédé à la présidence du club...



Le TCT jouit d'une image particulièrement positive au sein du monde du tennis alsacien. Sans être élitiste, il véhicule les nobles valeurs du sport à travers la formation, la compétition et les loisirs. L'Ecole de Tennis Jeunes accueille près d'une centaine d'enfants dans le

magnifique cadre du Floridor, sous la direction d'Yvan LUTTENAUER-THOMANN et de Clément APETI, deux moniteurs chevronnés et joueurs émérites.

S'appuyant sur les pépites de ce vivier performant, le président Serge HOLL a pu concrétiser fin mai un des objectifs du club, la montée de son équipe masculine en pré-nationale. Le tennis féminin n'est pas en mal avec de belles équipes seniors, et également cette année deux équipes thannoises (sur quatre haut-rhinoises) qui ont gagné le droit de participer à la finale alsacienne des Raquettes FFT.

Depuis désormais quatre ans, le Tennis Club de Thann a la particularité d'être aussi un club de cœur. En effet, chaque semaine, il accueille et fait découvrir la pratique du tennis à des personnes handicapées mentales.

Avec l'opération Balles Jaunes pour Tous, le club a déjà donné plus de 450 heures de cours de tennis à des pensionnaires de l'Établissement Saint-Joseph (Thann), de la Maison Emilie (Malmerspach) et bientôt à des enfants de l'IME (Thann). Chaque année, le club organise une belle fête en juillet pour ces vrais passionnés de tennis, qui ont aussi la chance et le plaisir d'aller assister en mai aux Internationaux de Strasbourg.

Le TCT, désormais quinquagénaire, porte donc de belles valeurs et sa notoriété grandit, en permettant à tous ses membres, de prendre plaisir sur la terre ocre du Floridor, de progresser et d'avoir le sentiment de participer à une belle dynamique !

Le Tennis, un sport réservé à tous au TCT, club de Cœur thannois...

## 50 ans de Rugby... ...cela se fête !

Si le Rugby Club de Thann est connu pour sa participation à l'animation de la ville avec des manifestations comme Vins et Saveurs sur la place Modeste Zussy ou La Marche Gastronomique, prenant pour cadre le vignoble du Rangen, il n'en reste pas moins un club sportif. Avec 250 licenciés, c'est un des clubs phares de la région pour la promotion du ballon ovale. Des équipes dans toutes les tranches d'âge pour l'école de rugby (des moins de 6 ans au moins de 18 ans), deux équipes seniors et même deux équipes féminines, dont une de moins de 18 ans, complètent le tableau des effectifs.



Le Rugby Club de Thann est aussi un club qui se porte bien où les termes de convivialité, courage et respect de l'autre pourraient être érigés en lettres capitales à l'entrée du stade, rue Moschenross. Et ce n'est pas la section loisirs, les Old Blacks Thannoises, une émanation des anciens joueurs du club, qui trahiront cet état d'esprit. Oui, 50 ans de rugby à Thann cela se fête et le club comme à son habitude, de l'aveu de Denis Carrat, le président, ne fera pas dans la demi-mesure. Sur deux week-end (24-25 juin et 1er-2 juillet), les rugbymen de Thann valoriseront encore l'identité du club en s'ouvrant aux Thannoises. Au programme, une messe en mémoire des disparus du club, une exposition "Œuvres de femmes de joueurs" à l'hôtel de ville, des rencontres sportives avec toutes les tranches d'âge du club et en point d'orgue, un spectacle au Relais Culturel. Daniel Chavaroché et Jean Bonnefont sont invités à nous divertir le 1er juillet prochain dans « Y a pas que le rugby dans la vie ». 1h30 de tendresse, d'émotion et d'humour garantis. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet du club : <http://www.rcthann.fr>

# ans d'existence

## Les Joyeux Vignerons, **symbole de l'identité thannoise**



A l'heure de la région Grand Est, si une association Thannoise tient à véhiculer les traditions alsaciennes, il s'agit bien des Joyeux Vignerons. Formée en 1962, à l'occasion des *Jeux Intervilles* (animés par Guy Lux et Léon Zitronne, pour ceux qui se souviennent), cette association est véritablement créée en 1966, à l'occasion de la fête de la Poitrine Farcie.

Composés de 25 musiciens, les Joyeux Vignerons sont sollicités par des associations, des offices de tourisme et des collectivités locales souhaitant organiser des fêtes alsaciennes.

Si l'habit d'apparat est le costume alsacien qu'ils arborent fièrement, c'est aussi l'identité Thannoise qu'ils revendiquent dans leurs manifestations à travers toute l'Alsace, de Thann à Marlenheim, et même dans d'autres régions comme ce fut le cas récemment dans les Pays de la Loire. Le secret de leur longévité et de leur succès réside, selon leur président, Albert MURA, dans le plaisir de se retrouver chaque semaine, à la Maison des Associations, pour répéter ensemble sous la dynamique direction de Bernard Meyer.

Une équipe de joyeux lurons qui n'hésite pas à s'afficher à la fête de la musique ou à la création des Trois Sapins. Que la tradition se poursuive avec les joyeux Vignerons, ardents défenseurs de la culture alsacienne et de l'identité Thannoise !

## Les Max's : **50 années de scène**

"Si on chantait, si on chantait ...Lalalala ... lalalala..." est le nom du spectacle donné à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de cette association thannoise. Ces paroles de Julien Clerc symbolisent l'esprit des Max's : l'envie de partager une passion, la chanson. Assister à un spectacle des Max's, c'est vouloir entonner des refrains de la variété française et internationales avec des artistes Thannois qui réalisent de véritables shows musicaux.

Le groupe "Les Max's" a été fondé en 1964 à l'initiative de cinq jeunes tous issus des Petits Chanteurs de Thann.

Leur premier fait d'armes a lieu à Strasbourg en 1966. Ils remportent brillamment le concours des ensembles vocaux de la région, devant 6000 jeunes conquis. Cette victoire, ils la dédient à Paul SCHREIBER, le Directeur Fondateur des Petits Chanteurs de Thann qui a su leur insuffler cette passion avec rigueur et exigence.

Aujourd'hui, les Max's fêtent leur 50<sup>e</sup> anniversaire, ils sont présidés par Frédéric Strzoda, qui dirige une véritable entreprise de bénévoles et de passionnés. Jean Pierre Janton seul membre fondateur encore sur scène chante à côté de Daniel, Alain, Jonathan, Baptiste et Charles.



Les accompagnements musicaux sont interprétés par Michel, Jean Michel, Alain, Marc et Mickael. Chanteurs et musiciens collaborent étroitement avec Joël, Robin, Benoît et Frédéric tous techniciens afin de produire une prestation de qualité.

Les Max's se produisent 10 à 15 fois par an, partout en Alsace et en-dehors du département. Avec beaucoup d'humour, ils parodient des chansons tout en reprenant des classiques de la variété française et internationale. Leur palette est large : Cabrel, Salvador, Becaud, Benabar, Goldmann, Village People et tant d'autres. Le succès des Max's ne se tarit pas tant leur passion de la chanson est communicative.

Et le public ne s'y trompe pas, conquis à chaque représentation, ils en redemandent. Assister à un spectacle des Max's, c'est finalement vouloir faire une cure de bonheur.

## Réunion publique, à vous la parole

La municipalité avait prévu d'organiser des réunions publiques, au plus près de ses administrés, pour notamment présenter les projets à venir et apporter le maximum d'informations. Véritable moment d'écoute et d'échange, ces réunions sont propices aux questions et à la formulation de nouvelles propositions.

Ce fut le cas lors des deux premières réunions qui se sont tenues à l'hôtel de ville en présence des habitants du quartier Centre-ville / Saint-Jacques et du quartier Kattenbach / Rives de la Thur. Venus en nombre, les Thannoï s'intéressent à l'avenir de leur ville.

Prochaines réunions : 30 septembre, 21 octobre et 18 novembre.

Les habitants des quartiers concernés seront invités par des flyers distribués dans les boîtes aux lettres.

## Le Conseil des Aînés se dote d'un Bureau

Le Conseil des Aînés comporte 45 membres. Instrument de démocratie locale participative, le Conseil des Aînés doit être une force de propositions, formulées notamment à partir des attentes exprimées par les Thannoï.



Voilà pourquoi, il a voulu créer une entité spécialement dédiée à l'impulsion de nouveaux projets : le Bureau. Composé de 10 représentants, il a été installé en mars 2016. Il a déjà travaillé sur certaines actions qui seront soumises à l'approbation de l'assemblée plénière du Conseil des Aînés, pour une mise en œuvre après leur accord.

## Les Seniors retournent à l'école de conduite

En 2015, le Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil des Aînés ont impulsé une réflexion autour de la sécurité routière pour les aînés.

Ainsi, une action de remise à niveau des connaissances théoriques en matière de code de la route a été proposée sur 2 sessions les 10 et 17 mai 2016, gratuites et sur inscription.



L'auto-école Thannoïse "Sport M'Auto" a été partenaire de cette opération en proposant des séances du code de la route. Suite à ces cours théoriques, les personnes volontaires, sur initiative personnelle, ont eu la possibilité de solliciter une ou plusieurs heures de pratique. Les moniteurs de l'auto-école ont pu évaluer la conduite des participants et prodiguer de précieux conseils.

Ce projet, ouvert à tous les Thannoï âgés de 65 ans et plus, a connu un franc succès. Nul doute que cette opération sera reconduite.

Bravo au Conseil des Aînés pour cette initiative originale et fort utile !

## ➤ Brève :

### Concours des maisons fleuries 2016

Jusqu'au 30 juin, vous avez la possibilité de vous inscrire au concours des maisons fleuries.

Que vous soyez propriétaire d'une maison ou d'un appartement, locataire, professionnel, n'hésitez pas y participer en vous inscrivant via le formulaire prévu à cet effet, depuis le site internet de la ville : [www.ville-thann.fr](http://www.ville-thann.fr) ou par tel. 03.89.38.53.07 ou encore par mail : [c.beltzung@ville-thann.fr](mailto:c.beltzung@ville-thann.fr)

# La fibre optique, elle arrive !



L'aménagement du Très Haut-Débit dans le périmètre de la Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC) devient réalité. Avec un débit garanti de 100 Mbit/s, tout ira plus vite pour les habitants et les entreprises de ce territoire. 4G, télévision en haute définition, vidéo à la demande, télétravail, visioconférence et de nouveaux services comme l'assistance aux personnes verront le jour ou se démocratiseront. Nous avons demandé à Gilbert STOECKEL, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Vice-Président de la CCTC chargé de la communication, de nous présenter le dossier du Très Haut Débit.



## **Bonjour M. STOECKEL, en quoi consiste l'accès au Très Haut-Débit par la fibre optique ?**

Bonjour à vous. Pour la plupart d'entre nous, nous avons des connexions internet dites classiques, par le réseau de téléphonie filaire existant. Cette technologie dite de l'ADSL permet selon les territoires d'avoir un débit compris 1 et 10Mbit/s. La fibre optique est une technologie différente parce qu'elle permet de transmettre plus de volume d'information. Elle est desservie par un réseau enterré, nécessitant d'importants travaux d'ingénierie, particulièrement

coûteux. Les opérateurs spécialisés dans cette technologie-là déploient dans des zones à forte concentration urbaine pour rentabiliser leurs investissements.

## **Peut-on considérer que le déploiement du Très Haut Débit, habituellement réservé aux zones très urbanisées, est une opportunité pour les habitants de la communauté de communes ?**

De toute évidence oui, surtout pour les zones peu denses de la Communauté de Communes, là où pour des questions de rentabilité, les opérateurs n'interviennent pas ! Demain, avec la fibre optique et des vitesses de connexion internet démultipliées, c'est tout le territoire qui va se développer davantage, en proposant de nouveaux services, de nouveaux métiers, tout en améliorant le confort d'utilisation des nouvelles technologies. Le progrès est réellement partagé.

## **Sommes-nous concernés sur notre territoire ?**

Oui, et cela se fera par étapes. D'abord des communes dites prioritaires comme Michelbach, Rammersmatt, Wattwiller où le débit internet est très faible. Puis dans un second temps, les communes déjà desservies par des connexions ADSL classiques.

## **Et Thann dans tout cela ?**

La ville de Thann est bien sûr aussi concernée. D'ici 2022, toutes les communes de la Communauté de Communes de Thann-Cernay bénéficieront d'un accès Très Haut Débit par la fibre optique.

## **Comment expliquer que les opérateurs privés s'intéressent désormais aux zones moins urbanisées ?**

Grâce à la réalisation du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique, lancé par la région Alsace et les deux départements alsaciens. Ces collectivités ont fait de l'accès au Très Haut Débit une priorité pour tous. Dans les faits, un accompagnement financier incite les opérateurs à desservir ces zones dites "blanches".

## **Qui finance ce dispositif ?**

Des partenaires publics comme l'Union Européenne, la Région Grand-Est, les départements, les intercommunalités et des communes. Ils abondent un fond à hauteur de 40% permettant de financer les travaux. Les travaux sont estimés à 400 millions d'euros pour les départements alsaciens.

## **Est-ce que la commune de Thann participe financièrement au déploiement du Très Haut Débit ?**

Non, c'est la Communauté de Communes qui prend en charge ce dossier. Le raccordement de tous les abonnés (18 021) de ce territoire à l'horizon 2022 est estimé à 3.15 millions d'euros.

## **Merci de nous avoir apporté ces précisions.**

Merci à vous.

**Groupe majoritaire****Le sens des responsabilités**

Nous nous étions engagés voilà deux ans, dans notre programme, à rétablir les finances communales. Cet objectif est atteint. Bien que ce point nécessite une attention permanente, notre ville s'est ainsi dotée de solides fondations qui nous permettent de nous projeter de manière réaliste dans l'avenir. Ainsi, les 2,2 millions d'euros que nous avons dégagés en section d'investissement pour 2016 contribueront à la mise en œuvre de nos plans pluriannuels d'action.

Nous nous étions engagés à rendre la ville plus animée et plus festive. Le Marché de Noël revisité a été plébiscité tandis que le Marché de Printemps a attiré 2500 visiteurs au parc Albert 1er pour sa première édition. Les Scènes Estivales et la Fête Médiévale que nous préparons activement avec nos services affichent le même esprit créatif, le même dynamisme.

Nous souhaitons rendre la ville plus attractive. Les actions menées augurent là aussi une embellie. En effet, les démarches entreprises autour du dossier de la ZAC Saint-Jacques voient enfin l'arrivée d'investisseurs et le centre-ville connaît depuis 2015 un solde positif de 11 commerces dont 1 enseigne nationale. Sans oublier les 5 terrasses supplémentaires sur la même période.

Cet engagement, cet esprit d'entreprise et ce volontarisme sont basés sur la concertation avec l'ensemble de nos partenaires car les Thannoises et les Thannois sont au cœur de notre action. A cet effet et comme nous nous y étions engagés, nous avons lancé nos réunions de quartier afin d'entendre vos remarques, de comprendre vos attentes, de répondre à vos questions et de vous expliquer notre action. Tout en ajoutant que nous sommes disponibles à tout moment de l'année si vous souhaitez nous rencontrer à l'Hôtel de Ville.

Le sens des responsabilités qui est le nôtre nous conduit à mener notre programme pas à pas, de manière réfléchie mais avec détermination pour améliorer le bien-vivre de nos concitoyens. Nous vous remercions pour votre confiance. Votre participation, toujours plus nombreuse à la journée citoyenne, en est à la fois un témoignage et un encouragement à poursuivre dans cette voie.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un été particulièrement agréable à Thann,

*L'équipe Ensemble Pour Thann*

**Groupe d'opposition****En panne des sens**

La municipalité est décidément en panne des sens. On connaissait son absence de vision, préférant une gestion au jour le jour plutôt qu'un développement de la ville à long terme. Mais elle souffre aussi de problèmes d'audition. Le Maire et son équipe sont malentendants, y compris en réunion publique, face aux problèmes récurrents soulevés par les habitants.

Tout aussi dommageable, Romain Luttringer et ses collaborateurs font la sourde oreille à toute proposition qui émanerait du groupe minoritaire. Lors du dernier conseil municipal, nous avons acté ensemble l'achat d'un broyeur de végétaux qui allie des intérêts écologiques et économiques. Pour renforcer la pertinence de cette acquisition, notre groupe a proposé que cet achat soit mutualisé avec des petites communes alentours qui n'ont pas forcément les moyens de se le permettre. Cela aurait permis une utilisation optimale du broyeur et une baisse du prix d'achat pour la Ville.

Improvisant des arguments d'assurance ou de praticité, la majorité a rejeté cette proposition qui aurait pourtant dû faire consensus. Un rejet par principe. Parce que l'idée émane du groupe minoritaire. Pour ne pas mettre en lumière ceux qu'ils considèrent comme des opposants, M. le Maire et ses soutiens refusent des idées qui pourraient être bénéfiques à notre Ville.

Et pourtant des idées, notre groupe n'en manque pas. Issues de notre programme électoral, de notre réflexion ou de nos discussions avec les Thannois, exprimées en conseil municipal ou dans "Le Bangard", elles cherchent une oreille attentive :

- Une véritable ambition touristique en profitant de la porte sud de la Route des vins, avec une Maison des vins d'Alsace et du Rangen, ou a minima une cave à vins dans la tour des sorcières
- La mise en place d'aires de covoiturage pour améliorer la circulation sur la RN66 et réduire les bouchons, ainsi qu'un plan de stationnement en concertation avec les habitants et les commerçants
- L'implication des Thannois dans des projets permettant de recréer du lien social, comme les plantations collectives, l'amélioration du cadre de vie ou le dispositif voisins vigilants, qui est, dans bien des cas, plus dissuasif et plus efficace que la vidéoprotection.

Ces quelques exemples, parmi tant d'autres, montrent qu'une gestion administrative et austère n'est pas la seule voie possible. Avec vous, donnons un véritable avenir à Thann, faisons nous entendre.

*Marie Baumier-Gurak, Nicolas Morvan et Samira Homrani*

## L'interview décalée... avec **Saint-Thiébaud**

**A l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de l'achèvement de la Flèche de la Collégiale, nous avons tenu à interviewer Saint-Thiébaud, évêque de Gubbio, saint patron de la ville de Thann. Il a bien voulu se prêter au jeu de l'interview décalée avec l'humour et la générosité qu'on lui connaît.**

**Saint-Thiébaud, merci de vous prêter au jeu de l'interview décalée. Cela fait longtemps que nous souhaitions vous interroger et vous nous avez souvent éconduits. Aujourd'hui, pourquoi avoir accepté ?**

L'occasion s'y prêtait. Je dois avouer que le Maire de Thann m'a fait part de votre requête lors de sa participation à la Fête des Cierges, à Gubbio, le 15 mai dernier. Comment rester silencieux alors que nous célébrons cette année un événement exceptionnel à Thann : les 500 ans de la flèche. Je ne peux que me réjouir et m'enthousiasmer devant la riche palette de festivités prévues à cette occasion.

**Justement, vous connaissez le programme des manifestations. Quel événement attendez-vous avec impatience ?**

Sans hésitation possible, c'est la Fête Médiévale qui sera organisée les 16 et 17 juillet prochains. L'espace d'un week-end, j'aurai la formidable impression de faire un saut dans le passé, de retrouver ma jeunesse, un peu comme la Collégiale depuis quelques années.

**A ce sujet, que pensez-vous de la création d'une Fondation de Sauvegarde de la Collégiale ?**

Vous savez, la Collégiale, c'est un peu ma maison. Une maison qui en 800 ans a vu nombre de Thannoises et de Thannois se faire baptiser, se marier, se recueillir, se confier et rejoindre la maison du Père. Imaginez ma tristesse quand j'ai vu cette demeure se dégrader, année après année. Je ne remercie jamais assez les hommes et les femmes qui redonnent vie à cet édifice unique.

**Comme tous les saints, nous savons que vous avez le don d'ubiquité, la faculté d'être à plusieurs endroits en même temps. De Thann ou Gubbio, où va votre préférence ?**

N'attendez pas de moi que je fasse un choix. C'est comme me demander de choisir entre ma main droite et ma main gauche. J'y ai d'ailleurs

laissé une partie de mon auriculaire droit, vous ne pouvez pas m'en demander plus. Mais sachez que je considère Thann et Gubbio comme des villes-sœurs qui ont toutes les deux des atouts, du charme et des habitants au caractère bien trempé.

**Nous sommes à l'approche de la Crémation des Trois Sapins, une fête qui vous est dédiée. Avez-vous hâte d'y participer ?**

Oh oui, comme chaque année. C'est un plaisir de voir ces milliers de visiteurs qui honorent la fondation de la ville. Rappelons que mon noble serviteur a eu la brillante idée de se coucher au pied d'un sapin, dans la forêt qui nous entoure. Le miracle a eu lieu et ce n'est pas le Comte de Ferrette qui pourra nous contredire.

**Vous parlez d'Albert II de Monaco, Comte de Thann, qui a fait l'honneur de nous visiter le 7 juin dernier ?**

Non, je veux parler du Comte Engelhart qui depuis le château de l'Engelbourg a aperçu trois lumières scintiller au-dessus du sapin abritant mon serviteur. Ce dernier tentait en vain de reprendre son bourdon qui renfermait la précieuse relique. Et ce n'est que

lorsque le Comte annonça qu'il ferait ériger une chapelle en mon nom, que le bourdon qui avait pris racine, se détacha du sol.

**Merci d'avoir bien voulu répondre à nos questions.**

Merci à vous. Permettez-moi simplement d'ajouter que la célébration des vêpres cette année sera empreinte d'une émotion particulière pour moi. En effet, l'un de mes plus vaillants serviteurs a été appelé à reprendre son bâton de pèlerin vers le nord de l'Alsace ; ne soyez pas surpris de lire ce soir-là sur mon visage une profonde tristesse que de nombreux Thannois partageront. Ah ! Si lui aussi avait pu prendre racine ...



**Entreprise Générale**  
**BLANCK**  
**BATIMENT • GENIE CIVIL**

---

Z.I. 12, rue Gutenberg - BP 64 - 68800 VIEUX-THANN Cedex  
 Tél. 03 89 37 11 32 (lignes groupées) - Fax 03 89 37 38 47

**CARON SECURITE**  
 PROTECTION INCENDIE  
 03 89 82 16 16

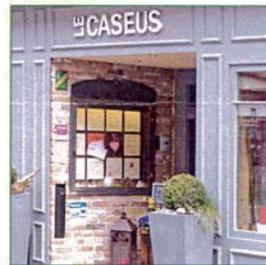
# RESTAURANT - WINSTUB LE CASEUS



## CARTE ESTIVALE

Salades  
gourmandes  
Grillades  
Spécialités  
alsaciennes

**TERRASSE**



AU CENTRE VILLE DE THANN  
**03 89 37 10 68**

[www.lecaseus.fr](http://www.lecaseus.fr) - Retrouvez-nous sur facebook

## AVANT GARDE

coiffure - spa - esthétique



[www.avantgarde-coiffure.com](http://www.avantgarde-coiffure.com)

**THANN • SOULTZ • SOPPE LE BAS**

116 rue de la 1<sup>ère</sup> Armée 68800 Thann Tél. 03 89 37 55 56

Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 16h

## -FB FICHTER BUREAUTIQUE

DISTRIBUTEUR AGREE  
SYSTEMES D'IMPRESSION

**SHARP**

Papeterie - Mobilier de Bureau & Collectivité - S.A.V

18 Rue Poincaré BP 60172 68702 CERNAY CEDEX

☎ 03 89 39 86 60 ☎ 03 89 39 71 42

Email : [info@fichter.fr](mailto:info@fichter.fr)

[www.fichterbureautique.fr](http://www.fichterbureautique.fr)



Partenaire officiel sur Facebook

[https://www.facebook.com/  
FichterBureautiqueMagasin](https://www.facebook.com/FichterBureautiqueMagasin)

# C-ISI.fr

L'informatique plus facile

Service de vente,  
dépannage,  
assistance  
et maintenance.

Formation informatique  
accessible  
aux entreprises et aux  
particuliers.

4 rue du Général de Gaulle - 68800 THANN

Fax: 03 89 33 08 42 - [www.c-isi.fr](http://www.c-isi.fr) - [info@c-isi.fr](mailto:info@c-isi.fr)

Appelez-nous au 0 825 59 54 68 Service 0,20 € / appel + prix appel

# DEXERIS

conseils



"Des experts  
à votre écoute,  
proches de vous."



Expertise comptable

Thann - Mulhouse - [www.dexeris.fr](http://www.dexeris.fr) - 03 89 37 12 08



les nouveaux commerçants

**BITSCHWILLER-LES-THANN**

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h

Tél. 03 89 37 70 70



- Couverture
- Zinguerie
- Isolation
- Bardage

11, rue de la Croix  
68820 KRUTH

Tél. 03 89 82 25 56

[christopheburgunder.ent@orange.fr](mailto:christopheburgunder.ent@orange.fr)